

Plan d'actions

- [Prise en compte dans les dépenses de la Ville](#)
- [Prise en compte dans les critères d'évolution des subventions aux associations.](#)
- [Formation des agents municipaux](#)
- [Lutte contre les violences faites aux femmes](#)
- [Lutte contre la précarité menstruelle](#)
- [Nommage au féminin](#)

Prise en compte dans les dépenses de la Ville

La Ville s'engage à prendre en compte l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes pour déterminer la répartition des dépenses de la ville (budget sensible au genre).

Prise en compte dans les critères d'évolution des subventions aux associations.

La Ville s'engage à faire de l'égalité femmes-hommes un des critères d'évolution des subventions allouées aux associations.

Formation des agents municipaux

La Ville s'engage à former les agents municipaux aux enjeux de l'égalité femmes-hommes

Lutte contre les violences faites aux femmes

La Ville s'engage à amplifier la lutte contre les violences faites aux femmes.

Lutte contre la précarité menstruelle

La Ville s'engage à lutter contre la précarité menstruelle, pour faciliter l'accès de toutes aux protections hygiéniques, donc à la dignité et la vie sociale.



Nommage au féminin

Afin de rendre les femmes plus visibles dans l'espace public et parce qu'elles ont aussi marqué l'histoire, la Ville propose aux habitants de voter pour attribuer des noms féminins à certains lieux en attente d'être nommés. Ce projet, qui s'inscrit dans la démarche de

participation citoyenne engagée par la Ville, est l'occasion de mettre en avant des parcours sportifs, artistiques, scientifiques, historiques.

Initié en 2021, les résultats des votes ont été les suivants:

- La piscine de Grand Quevilly est devenue la piscine Camille Muffat (1989 - 2015)
- La sente du Bourg, reliant la rue de la République et la rue Sadi-Carnot, est devenue la sente Louise Horn (1607 - 1677)
- La place du quartier Matisse est devenue la place Rosa Bonheur (1822 - 1899)
- La sente dans la Roseraie, reliée à la rue Adolphe-Thiers, en haut du parc, est devenue la sente Jeanne Barret (1740 - 1807)

Le dévoilement des plaques et l'inauguration des lieux se sont tenus en mars 2022.

Renouvelé en 2022, quatre lieux supplémentaires vont être nommés au féminin :

- La place au centre du quartier du Chant des oiseaux deviendra la place Simone Veil (1927 - 2017)
- La tribune du Chêne à Leu deviendra la tribune Marinette Pichon (née en 1975)
- La sente du quartier Lumière deviendra la sente Rosalind Franklin (1920 - 1958)
- La sente au sein du quartier Matisse deviendra la sente Suzanne Duchamp (1889 - 1963)